

Index égalité Femmes – Hommes 2024

Gilead Sciences obtient le score de 95/100

Chaque année, les entreprises de plus de 50 salariés calculent et publient leur index de l'égalité femmes-hommes afin de mesurer l'égalité de traitement professionnel entre les femmes et les hommes. L'index de l'égalité professionnelle est un dispositif pour faire progresser l'égalité salariale au sein des entreprises et assurer de la transparence sur leurs pratiques. Il mesure différents critères pour identifier les bonnes pratiques et les axes de progression.

Avec un index de 95% pour 2024, Gilead affiche pour la sixième année consécutive un score supérieur à la moyenne nationale des entreprises et des autres entreprises opérant dans le même secteur, ce qui confirme son engagement en faveur de la parité. En particulier, Gilead obtient la note maximale pour 4 des 5 indicateurs qui servent au calcul de cet index :

- **Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes : 35/40**

Ce critère mesure les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, par catégorie professionnelle et par tranche d'âge.

- **Indicateur écart de taux d'augmentation : 20/20**

Cet indicateur permet de s'assurer que les femmes ont autant de chance d'être augmentées que les hommes.

- **Indicateur écart de taux de promotion : 15/15**

Cet indicateur permet de s'assurer que les femmes ont autant de chance d'être promues que les hommes.

- **Indicateur retour de congés maternité : 15/15**

Cet indicateur permet de s'assurer que les femmes de retour d'un congé maternité ont bénéficié d'une augmentation de salaire pendant ou à leur retour de congé maternité.

- **Indicateur hautes rémunérations : 10/10**

Cet indicateur mesure la parité entre les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations. Dirigé par une femme, le Comité de Direction de Gilead France est paritaire.